

JB
N° 95
2021

Le Journal de Botanique

Dans ce numéro :

Notes nomenclaturales Ptéridophytes

Focus : La Petite Pervenche

Assemblée générale de la SBF



Mai-Juin 2021



Revue à parution bimestrielle

Version numérique

ISSN 2741-4884

Version imprimée (annuelle)

ISSN 1280-8202

Dépôt légal à parution

éditée par la Société botanique de France (SBF)

Association type Loi 1901, créée en 1854

et reconnue d'utilité publique le 17 août 1875

Présidente de la SBF

Elisabeth DODINET

Secrétaire générale

Agnès ARTIGES

Rédactrice : Florence LE STRAT

Comité de rédaction : Florence LE STRAT, Michel BOTINEAU

Relecteurs : Michel BOTINEAU (Plantes médicinales), Michel BOUDRIE (Ptéridophytes), Bruno de FOUCAULT (Phytosociologie), Nicolas GEORGES, Guilhan PARADIS (Flore méditerranéenne), Guillaume FRIED (Plantes invasives)

Abonnement à la version numérique et vente des numéros

Abonnement inclus dans la cotisation annuelle des adhérents SBF

Abonnement pour les institutions (format numérique et numéro annuel imprimé)

Vente des anciens numéros imprimés :

Vente au numéro : 25 € (Institution 45 €)

Vous pouvez désormais vous abonner et adhérer en ligne sur notre site
<http://societebotaniquedefrance.fr>

Gestion des abonnements et vente au numéro

Mme Huguette Santos-Ricard,

Trésorière de la S.B.F.

Maison Baa, 65120 Betpouey

Correspondance :

Pour toute correspondance concernant la publication et l'envoi des manuscrits :

publicationJB@societebotaniquedefrance.fr

En couverture :

Fontaine de Paris, juin 2013

Journal de botanique 95

Sommaire

PUBLICATIONS

**Notes nomenclaturales relatives aux
Aspleniaceae (Pteridophyta)-I**
par Michel BOUDRIE et Ronald VIANE 2

Focus : la Petite Pervenche, *Vinca minor*
par Michel BOTINEAU 7

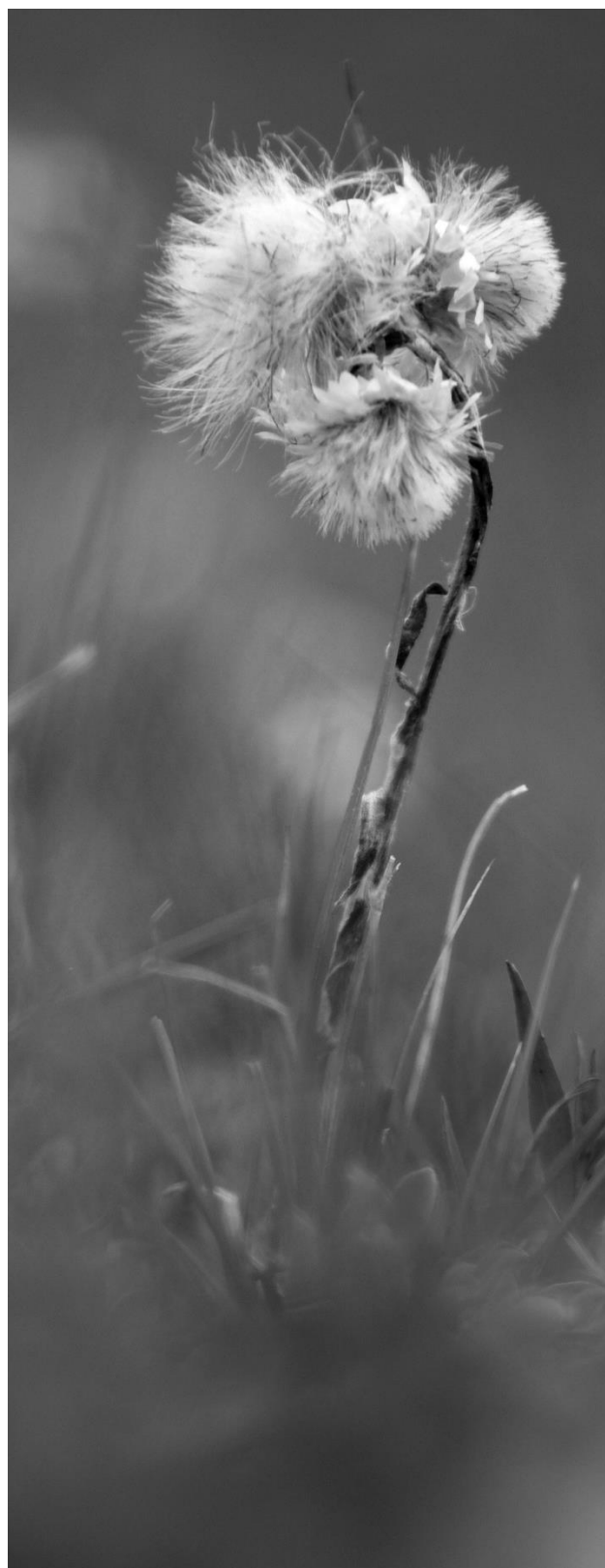
VIE DE LA SOCIÉTÉ

**Assemblée générale de la Société botanique
de France, tenue le 26 mars 2021** 12

PARUTIONS RECENTES

**A la découverte de la nature sauvage :
soixante ans d'explorations**
d'Aline RAYNAL-ROQUES et Albert
ROGUENANT 21

Les Orchidées de Guyane
d'Aurélien SAMBIN et Emmanuel RAVET



Notes nomenclaturales relatives aux Aspleniaceae (Pteridophyta) - I

par Michel BOUDRIE¹ et Ronald VIANE²

⁽¹⁾16, rue des Arènes, F-87000 Limoges ; michelboudrie@orange.fr

⁽²⁾Bremenhulstraat 41, B-9260 Serskamp ; ronnie.viane@UGent.be

RESUME : Un nom nouveau est donné pour *Asplenium* ×*confluens* (T. Moore ex E.J. Lowe) Lawalrée, combinaison s'étant avérée être illégitime.

MOTS-CLES : *Asplenium*, hybride, nom nouveau, Europe.

ABSTRACT : A new name is given for *Asplenium* ×*confluens* (T. Moore ex E.J. Lowe) Lawalrée which is an illegitimate combination.

KEY-WORDS : *Asplenium*, hybrid, new name, Europe.

INTRODUCTION

Cet article est le premier d'une série de plusieurs notes nomenclaturales sur les Aspleniaceae d'Europe. L'objet de la présente note est d'établir un nom nouveau pour un hybride dont l'un des parents est un *Asplenium* du groupe *trichomanes*. Il convient de préciser que le concept suivi par l'un d'entre nous (R. V.) est de considérer les taxons de ce groupe au rang d'espèce. D'un autre côté, le concept classique est de considérer les taxons de ce groupe au rang de sous-espèces. Ce dernier concept étant celui adopté notamment dans TAXREF v14.0 (Gargominy *et al.*, 2020) et dans l'ouvrage sur les Ptéridophytes d'Europe (Prelli & Boudrie, à paraître), le transfert ultérieur du nom nouveau établi pour cet hybride au rang de notho-sous-espèce s'avérera nécessaire. Ainsi, il sera possible d'utiliser toutes les combinaisons selon le concept que souhaiteront suivre les botanistes. Les deux auteurs précisent, en référence à l'article 36 du Code international de nomenclature de Shenzhen (Turland *et al.*, 2019), qu'ils acceptent leurs concepts respectifs.

Ces notes nomenclaturales traitent du complexe des hybrides *Asplenium* × « *claphamii* » et *A.* × « *confluens* », également respectivement nommés ×*Asplenophyllitis claphamii* (T. Moore) Alston et ×*Asplenophyllitis confluens* (T. Moore ex E.J. Lowe) Alston.

Restés longtemps en statut incertain, les deux hybrides *Asplenium* × « *claphamii* » et *A.* × « *confluens* » ont pour parents probables *Asplenium scolopendrium* L. et un élément du groupe *Asplenium trichomanes* L. sensu lato. Alors qu'*Asplenium quadrivalens* (D.E. Mey.) Landolt [ou *A. trichomanes* L. subsp. *quadrivalens* D.E. Mey.] a été mentionnée (Lovis, 1975 ; Reichstein, 1981, 1984) pour l'un des parents de l'hybride « *confluens* », *Asplenium trichomanes* L. sensu stricto [ou *A. trichomanes* subsp. *trichomanes*] serait impliquée dans l'hybride *claphamii*, ces deux hybrides étant relativement proches morphologiquement.

NOM NOUVEAU

POUR *ASPLENIUM* × *CONFLUENS*

Du fait de l'existence de la combinaison de Kunze (1848) en *Asplenium confluens* qui correspond à une espèce d'Indonésie, la combinaison établie par Lawalrée (1950) est illégitime. Il s'avère donc nécessaire de créer un nom nouveau pour l'hybride européen décrit par T. Moore en 1867 entre les deux espèces *A. quadrivalens* et *A. scolopendrium* du genre *Asplenium*.

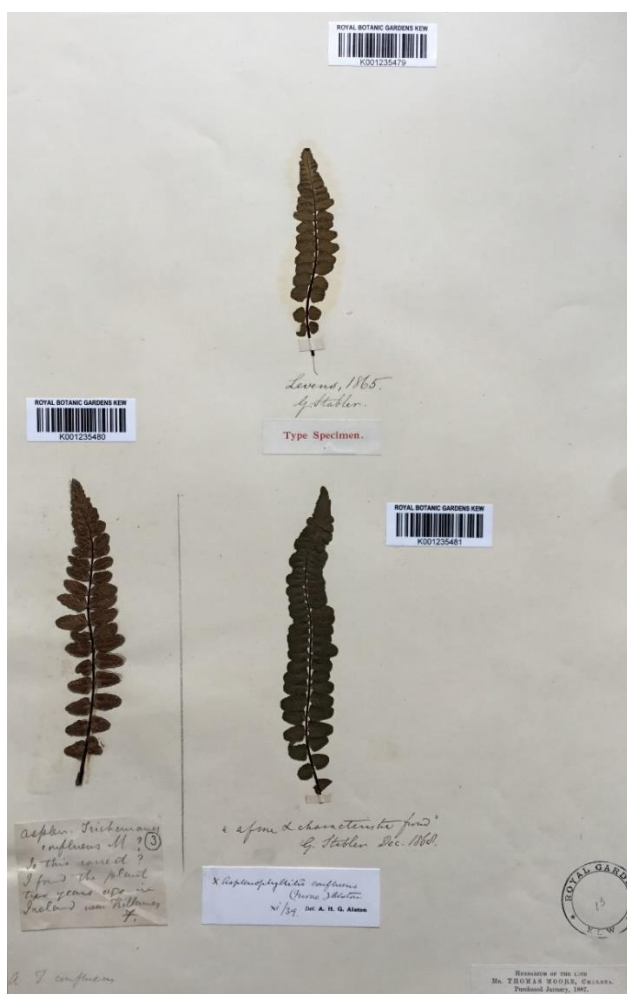


Figure 1. Type d'*Asplenium trichomanes* var. *confluens* T. Moore ex E.J. Lowe ; Levens, 1865, *G. Stabler s.n.* [K001235479] - © copyright of the Board of Trustees of the Royal Botanic Gardens, Kew - <http://specimens.kew.org/herbarium/K001235479>.
Fronde à la partie supérieure de la planche.

Asplenium ×*lawalreei* Viane, *nom. nov.*
pour *Asplenium* ×*confluens* (T. Moore ex E.J.

Lowe) Lawalrée, *Fl. Gén. Belg. Ptérid.* : 178. 1950, non Kunze, 1848.

Basionyme : *Asplenium trichomanes* L. var. *confluens* T. Moore ex E.J. Lowe, *Nat. Ferns* II : 207. 1867.

Synonymes : ×*Asplenophyllitis confluens* (T. Moore ex E.J. Lowe) Alston, *Proc. Linn. Soc. London* 152 (2) : 139. 1940. – *Asplenium trichomanes* var. *willisonii* E.J. Lowe, *Nat. Ferns* II : 213. 1867.

[*Asplenium quadrivalens* × *A. scolopendrium*]

Type : Levens [Milnthorpe, Cumbrie, Grande-Bretagne], Nov. 1865, *G. Stabler s.n.* (K!, Herb. T. Moore [K001235479]), fronde à la partie supérieure de la planche; Fig. 1.

Etymologie : L'épithète de cet hybride est en hommage à André Lawalrée (1921-2005), botaniste et ptéridologue belge de renommée internationale, qui a établi la combinaison en *Asplenium* ×*confluens*.

Distribution : Connue en Grande-Bretagne, en Irlande et en Slovaquie, comme suit :

- Grande-Bretagne (cf. Lowe, 1867 ; Alston, 1940 ; Lovis, 1975 ; Rush, 1983 ; Rumsey, 2015) : Levens [Cumbrie, Westmorland], 1865, *G. Stabler s.n.*, in herb. T. Moore [K001235479], idem, déc. 1868, *G. Stabler s.n.* [K001235481] ; Whitby [North Yorkshire], 1864, *W. Willison s.n.*, in herb. T. Moore [K001235478] ; V.C. 39, Staffs, Leek town center [Staffordshire], on damp brick wall at 12 Bath Street, growing with *Asplenium scolopendrium* and *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*, 5 Feb 2000, *S. O'Donnell s.n.* [BM000585184], cf. aussi Rumsey (2015).
- Irlande (cf. Lowe, 1867 ; Alston, 1940 ; Lovis, 1975 ; Rush, 1983 ; Rumsey, 2015) : Killarney (Kerry), 1875, *P.N. Fraser s.n.*, in herb. T. Moore [K001235480] ; main road from Sneem to Kenmare, opposite entrance to Dromore Woods [South Kerry, 25 km SW of Killarney], on low roadside wall, with parents *Asplenium scolopendrium* and *Asplenium trichomanes* subsp. *quadrivalens*, 3 Sept. 1982, *B.J. Rush s.n.* (in herb. BM et in herb. T. Reichstein n° TR-5733 in herb. R.

Viane ; cf. aussi Rush, 1983, et Rumsey, 2015). Il existe deux autres mentions anciennes (Druery, 1901, 1910 ; Rush, 1983 ; Rumsey, 2015), mais non confirmées.

- Slovénie (cf. Mayer, 1963 ; Reichstein, 1981, 1984) : « Skocijanske jame prope Divaca » [= grottes de Škocjan, près de Divača, sur rochers calcaires] 18 septembre 1961, *E. Mayer s.n.* (in herb. E. Mayer ?). Mais, pour cette plante, on ne peut exclure l'intervention d'une autre subsp. calcicole d'*A. trichomanes* comme l'un des parents.
- Hongrie : Cité pour ce pays (Reichstein, 1984), mais très probablement par erreur suite à une mauvaise interprétation des informations de J.D. Lovis (Lovis, 1975 ; Rumsey, 2015).

Des photosilhouettes de frondes sont présentées dans Alston (1940), Meyer (1969), Reichstein (1981, 1984) et Page (1997). La fronde présentée en photosilhouette dans Alston (1940, p. 134, Fig. 1A) correspond au spécimen de l'herbier T. Moore [K001235478] qui est le type d'*Asplenium trichomanes* var. *willisonii* E.J. Lowe.

Par ailleurs, le fascicule IV des « Pteridophyta-Exsiccata Walter-Callé » (1950) comprend la planche 20/28 (Figure 2) où F. Margaine avait dessiné, avec son habituelle grande précision, d'après des photos d'A.H.G. Alston, les frondes que l'on retrouve sur la Figure 1 (planche herbier K). La plante y est signalée sous le nom de « *Asplenium marinum* × *trichomanes* Rosenstock ».

Sur la planche 20/28 (Figure 2), la fig. 1 correspond au spécimen [K001235481], la fig. 2 au spécimen [K001235480], la fig. 3 au spécimen [K001235479] (à noter que la paire de pennes isolée est dessinée avec le côté supérieur vers le bas), la fig. 4 au spécimen [K001235478] non présenté ici, et qui est bien le spécimen de Willison, de Whitby, et non de la localité de Levens comme l'indique Margaine. La fig. 5 est une reprise du dessin *in* Lowe (1867, fig. 560, p. 207), mais un peu

stylisée ; quant à la fronde dessinée *in* Lowe, elle pourrait correspondre à la partie supérieure de la fronde du spécimen [K001235483], non présenté ici, mais avec la fronde inversée latéralement.

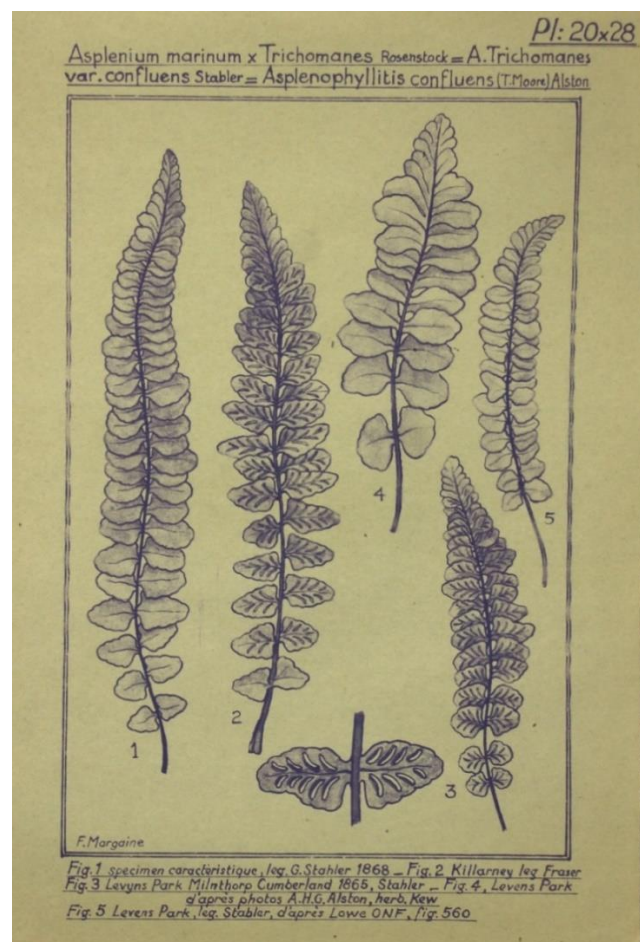


Figure 2. Planche 20/28 des « Pteridophyta-Exsiccata Walter-Callé » (dessins de F. Margaine) des frondes d'*Asplenium* × *lawalreei* de l'herbier T. Moore (K).

Cet hybride (*A. quadrivalens* × *A. scolopendrium*) a également été obtenu tout d'abord, accidentellement, par A. Hans à New York (Hans, 1916 ; Stansfield, 1928 ; Lovis & Vida, 1969) ; selon Alston (1940), cette plante semble avoir été maintenue en culture pendant quelques années au British Museum (Londres) par F.W. Stansfield (fronde prélevée le 22 septembre 1936 par F.W. Stansfield ; spécimen *in* herb. BM !). Il a, par la suite, aussi été obtenu expérimentalement en 1968 (Lovis, 1975).

REMERCIEMENTS

Nous exprimons nos sincères remerciements à Mme Laura Pearce (herbier K, Kew, Grande-Bretagne) pour la transmission des scans des spécimens de l'herbier T. Moore, à MM. Patrick Acock (British Pteridological Society, St-Mary-Cray, Grande-Bretagne), Fred Rumsey (National History Museum, Londres, Grande-Bretagne) pour l'envoi de documentation et des scans des spécimens de l'herbier BM, ainsi qu'à M. François Thiéry (Giromagny, France) pour certaines précisions sur les Pteridophyta-Exsiccata Walter-Callé. Notre gratitude va également à MM. Werner Greuter (Berlin, Allemagne) et Valéry Malécot (Angers, France) pour leurs avis constructifs sur certains points nomenclatureaux.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alston A.H.G., 1940 - Notes on the supposed hybrids in the genus *Asplenium* found in Britain. *Proc. Linn. Soc. London* **152** (2) : 132-144.
- Druery C.T., 1901 - *The book of British Ferns*. London.
- Druery C.T., 1910 - *British Ferns and their varieties*. London.
- Gargominy O. et al., 2020 - TAXREF v14.0, référentiel taxonomique pour la France. UMS PatriNat, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. Archive de téléchargement contenant 8 fichiers. <https://inpn.mnhn.fr/telechargement/referentielEspece/taxref/14.0/menu>
- Hans A., 1916 - An Interesting Hybrid. *Amer. Fern J.* **6** : 37-39.
- Kunze G., 1848 - In filices Javae Zollingerianas observationes continuatae Kunzii, Lipsiensis (Fortsetzung). *Bot. Zeitung* (Berlin) **6** : 172-177.
- Lawalrée A., 1950 - *Flore Générale de Belgique – Ptéridophytes*. Ministère de l'Agriculture - Jardin Botanique de l'État, Bruxelles, 195 p. [p. 178].
- Lovis L.D., 1975 - *Asplenium*. In : Stace C.A. (Ed.), *Hybridization and the Flora of the British Isles*. London, 626 p. [p. 105].
- Lovis J.D. & Vida G., 1969 - The resynthesis and cytogenetic investigation of $\times$ *Asplenophyllitis microdon* and $\times$ *A. jacksonii*. *Brit. Fern Gaz.* **10** (2) : 53-67.
- Lowe E.J., 1867 - *Our Native Ferns; or a history of the British species and their varieties*. Volume II. London, pp. 155-156, 207-208, 213-214.
- Mayer E., 1963 - Pregled pteridofitov Jugoslavije (Conspectus Pteridophytorum Jugoslaviae, Übersicht der Pteridophyten Jugoslawiens). *Razr. Slov. Akad. Znan. Umjetn., Razr. Prir. Med. Vede, Oddel. Prir. Vede* **7** : 45-73.
- Meyer D. E., 1969 - Über neue und seltene Asplenien Europas. VI. *Ber. Deutsch. Bot. Ges.* **82** : 535-551.
- Page C.N., 1997 - *The Ferns of Britain and Ireland*. 2nd edition. Cambridge University Press, Cambridge, 540 p. [pp. 112-114].
- Prelli R. & Boudrie M., à paraître - *Les Fougères et plantes alliées d'Europe*. Biotope.
- Reichstein T., 1981 - Hybrids in European Aspleniaceae (Pteridophyta). *Bot. Helv.* **91** : 89-139.
- Reichstein T., 1984 - Aspleniaceae. In : Kramer K. U. (ed.). - G. Hegi, *Illustrierte Flora von Mitteleuropa*, 3^e éd., *Pteridophyta* **1** (1). Verlag Paul Parey, Berlin, Hambourg, 310 p., 275 fig. [p. 273].
- Rumsey F.J., 2015 - Aspleniaceae. Pp. 14-19. In : Stace C.A., Preston C.D. & Pearman D.A., *Hybrid Flora of the British Isles*. Botanical Society of Britain and Ireland, Bristol, 510 p. [p. 15].
- Rush B.J., 1983 - The rediscovery of *Asplenium* $\times$ *confluens*. *Fern Gaz.* **12** (5) : 301-302.
- Stansfield F.W., 1928 - Editorial note. *Brit. Fern Gaz.* **5** : 215.
- Turland N.J., Wiersema J.H., Barrie F.R., Greuter W., Hawksworth D.L., Heren-Deen P.S., Knapp S., Kusber W.-H., Li, D.-Z., Marhold K., May T.W., McNeill J., Monro A.M., Prado J., Price M.J. & Smith G.F. (Eds.), Loizeau P.-A., Marder A. & Price M.J. (Traduction française), 2019 - *Code*

International de Nomenclature pour les Algues, les Champignons et les Plantes (Code de Shenzhen) adopté par le Dix-Neuvième Congrès International de Botanique, Shenzhen, Chine, Juillet 2017. Publication hors-Série n°19, Genève, Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève. 228 pp. DOI : 10.5281/zenodo.2558299.

Walter E. & Callé J., 1950 - *Pteridophyta Exsiccata*. Etude critique des Fougères d'Europe. Fasc. IV, 1947 : liste des plantes, notice des espèces distribuées, travaux particuliers sur les Filicinées. Fascicule manuscrit, 11 planches.

La Petite Pervenche, *Vinca minor*

par **Michel BOTINEAU**
michel.botineau@free.fr

RESUME : Focus ethnobotanique sur la Petite Pervenche *Vinca minor*.

MOTS-CLES : *Vinca minor*.

ABSTRACT : Overview on *Vinca minor*.

KEY-WORDS : *Vinca minor*.

Qui a observé des graines ou même des fruits de Petite Pervenche en France ? Bien peu de monde sans doute. En effet, la Petite Pervenche demeure presque constamment stérile chez nous. Cela signifie que lorsqu'on observe des colonies de cette espèce ici ou là, c'est qu'elle a été introduite par l'homme à un moment donné (Derex, 2013) ; elle constitue ainsi une bonne indicatrice d'habitats abandonnés.

ORIGINE

Cette Apocynaceae est considérée comme une plante médio-européenne : en dehors de la France, elle est commune en Allemagne, Suisse, Italie, Hongrie, Dalmatie, Transylvanie, Grèce, Turquie, Caucase, Géorgie, Russie moyenne (Lecoq, 1854).

ÉTYMOLOGIE

L'espèce est citée avec ses usages, dans les Commentaires de Matthioli sur Dioscoride (1680) sous l'appellation *Vinca pervinca*. (Figure 1)

On la retrouve en 795 dans le Capitulaire *De villis vel curtis imperialibus*, liste des plantes "utiles" qui devaient être cultivées dans tous les domaines de l'empire de Charlemagne sous l'appellation de *Pervinca* (Botineau, 2003). Ce terme est issu de *pervincare*, c'est-à-dire

vaincre, surmonter », en raison de sa verdeur perpétuelle, de sa résistance aux rigueurs de l'hiver, ce qui bien sûr a frappé les observateurs. Cette dénomination persiste encore au XVIII^e siècle (Lémery, 1759) (Figure 2) et se retrouve dans le terme « Pervenche ».

Mais, reprenant Dioscoride, Linné va nommer le genre *Vinca* dès 1753, en référence au latin *vincire*, lier, enlacer, ce qui est une allusion aux tiges sarmenteuses et flexibles qui lui avaient valu aussi l'appellation initiale de « *Clematis* » (Gentil, 1923).

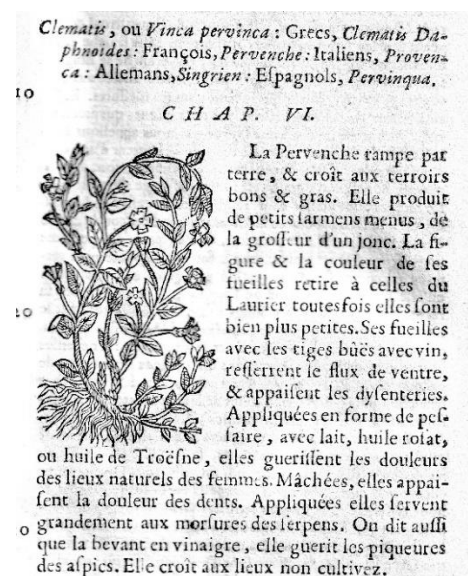


Figure 1. Illustration de l'ouvrage de Matthioli, 1680.



Figure 2. Illustration Lémery, 1759.

Elle recevra de nombreux surnoms traduisant son caractère magique : *violette des sorcières*, *violette des morts*, *bergère*, *buis bâtard*, ainsi que *violette des serpents*, car elle était aussi sensée soulager les morsures de serpent en étant appliquée.

DESCRIPTION

La Petite Pervenche est une herbe persistante sarmenteuse rampante, s'enracinant par places, à feuilles opposées coriaces, ovales-elliptiques, glabres, d'un vert foncé.

Les courtes tiges florifères dressées, peu feuillées, portent des fleurs solitaires bleues ou violacées, plus rarement blanches, s'épanouissant de février à juin et à nouveau à l'automne (Figures 3a et b).



Figure 3. a) forme type ; b) forme blanche.

Les 5 sépales sont courts ; les 5 pétales, tronqués au sommet, sont soudés à leur base en un tube dépassant nettement le calice ; chacune des 5 étamines est soudée au tube de la corolle ; enfin il y a 2 carpelles antéro-postérieurs. Le fruit est formé théoriquement de 2 courts follicules divergents (Figure 4) paucisémés, mais généralement l'un ou même les deux avortent.



Figure 4. Représentation d'après Coste, 1903.

La fleur présente une particularité structurale : les 2 stigmates se soudent en un bourrelet circulaire et surmonté par une excroissance du style pourvue de faisceaux de poils ; les anthères, pourvues d'un apex plumeux, se posent sur ce bourrelet, mais le pollen ne peut atteindre la partie réceptive des stigmates située sous le bourrelet : la pollinisation directe n'est donc pas possible, et peu d'insectes de nos régions peuvent pénétrer cette corolle à ouverture étroite et obstruée par les poils du style (Figure 5). C'est ce qui explique la stérilité fréquente de la fleur.

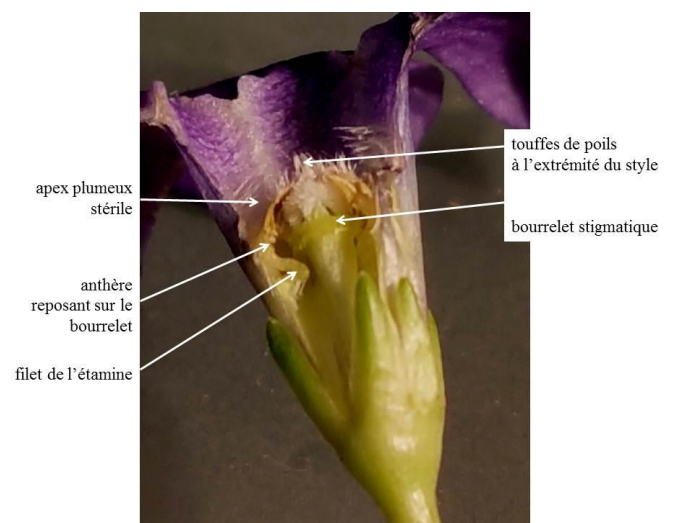


Figure 5. Coupe longitudinale d'une fleur

REPUTATION ANCIENNE

La recette du *Codex Monacensis* (X^e siècle) citée par Delatte (1938), intitulée *benedictio*, donne les règles pour récolter la Pervenche :

On dépose le soir auprès de la plante une petite quantité d'or et d'argent, un morceau de pain, un peu de sel, un morceau de cierge béni et un peu d'eau bénite. On y ajoute une verge avec laquelle on frappe la Pervenche. On récite trois fois sur la plante une "bénédiction", dont la partie essentielle est une conjuration, et on l'asperge d'eau bénite. Le tout reste en l'état jusqu'au lendemain matin, moment où l'on procède encore à d'autres bénédictions.

Cette cérémonie, ajoute Delatte, combine donc le rite cathartique [de purification] et apotropaïque [de préservation]. La baguette a ici un pouvoir sur le monde des esprits et des démons, qu'elle écarte et châtie.

On lit par ailleurs que pour enlever sans danger un "esprit" qui réside au pied de la Pervenche, et qui peut combler son possesseur de richesse et de gloire, il faut attacher au col d'un chien une cordelette de soie (qui ne peut être de couleur rouge), afin que celui-ci se charge de l'extraction. Et si le magicien ne recourrait pas à ce procédé – qui rappelle fortement celui lié à la Mandragore – il ne passerait pas l'année.

Voici un exemple de prière : *Je te prie, Pervenche, de te laisser prendre avec tes nombreuses qualités ; viens à moi avec joie, orné de ta vertu. Pourvois-moi de telle façon que je sois toujours prospère, protégé contre les poisons et les autres maux.*

Si on ne peut utiliser de chien, la récolte doit se faire à genoux. L'herboriste doit être pur et chaste, et il est prescrit que le prélèvement de la Pervenche et de son esprit-gardien se fasse lorsque le soleil est dans le Cancer ou le Lion. Le dimanche est un bon jour, mais le vendredi convient mieux quand on la cueille pour un charme amoureux.

Mais postérieurement, la Pervenche est surtout citée pour ses propriétés spécifiquement médicinales, qui sont multiples. Elle est en effet réputée détersive [= qui nettoie], astringente, vulnéraire [= qui guérit plaies et blessures], *propre pour les cours du ventre, pour purifier*

le sang, et pour les ulcères du poumon : ainsi Madame de Sévigné recommandait en 1684 à sa fille, qui se plaignait de douleurs de poitrine, d'avoir recours à *la bonne Pervenche, bien verte et bien amère, mais bien spécifique à vos maux et dont vous avez senti de grands effets* (cité par Fournier, 1948).

Au XIX^e siècle, en Corrèze, on fait porter autour du cou des vaches un collier de pervenches sensées soulager leurs maux d'yeux (Figure 6).



Figure 6. Vache au collier de pervenches. Dessin aquarellé de Gaston Vuillier, vers 1899
Musée de Tulle

BIO-INDICATRICE DE SITES ARCHEOLOGIQUES.

La présence de la Pervenche en forêt résulte donc d'une introduction et révèle un lieu d'habitation abandonné, d'époque plus ou moins ancienne (Lapeyre & Dodinet, 1982).

On observe ainsi la Pervenche à proximité de sites gallo-romains, mais sa présence n'y est pas constante ; par contre, elle peut former des tapis très étendus : citons par exemple le site

des Bouchauds en Charente (Botineau, 2020), le site de la Grange sur la commune de Saint Fréjoux en Corrèze (Ghestem *et al.*, 1996), à proximité de la voie romaine qui traverse la forêt d'Orléans (Ghestem *et al.*, 2003).

La Pervenche apparaît plus régulière sur les vestiges d'époque médiévale : ainsi en Limousin est-elle observée dans le département de la Corrèze sur l'éperon barré de Puycastel (commune d'Aubazine), la motte féodale d'Espartignac (commune d'Espartignac) (Figure 7), ainsi que dans les ruines du château de Ventadour (commune de Moustier-Ventadour) (Ghestem *et al.*, 1993). On retrouve la Pervenche dans les mêmes situations, par exemple dans le Cantal dans les ruines du château de Courdes, commune de Méallet (Crozat, 1999).



Figure 7. Tapis de Pervenches sur la motte féodale d'Espartignac.

Naturellement, son introduction peut être aussi plus récente.

APPLICATIONS CONTEMPORAINES

La feuille de Petite Pervenche, inscrite à la Pharmacopée française depuis 1818 (Paris &

Moyse, 1971), est l'une des sources de vincamine, alcaloïde qui a été beaucoup utilisé en gériatrie dans les troubles de l'attention et de la mémoire, augmentant le débit circulatoire cérébral, en tant qu'antihypertenseur, ainsi que dans les suites d'accidents vasculaires cérébraux (une demi-douzaine de spécialités pharmaceutiques dans les années 1970-1980). Mais ces médicaments sont aujourd'hui délaissés.

Et désormais, la Petite Pervenche est devenue un simple "complément alimentaire" (Journal Officiel, 17 juillet 2014), à la condition d'être exempte de vincamine – du fait de ses contre-indications, ... mais que lui reste-t-il alors ?

RISQUES DE CONFUSIONS

Deux autres espèces de Pervenches, non utilisées en thérapeutique, se rencontrent en France :

- *Vinca difformis* subsp. *difformis*, proche de *Vinca minor* mais à pétales à lobes subrhomboïdaux, élargis au milieu et obliquement acuminés ; sa répartition est méridionale (Figure 8) ;

- *Vinca major*, plus robuste, à feuilles ciliées et sépales également ciliés ; très fréquemment introduite dans les jardins, à feuilles vertes ou panachées.



Figure 8. *Veronica difformis*.

Ne confondons pas les espèces du genre *Vinca* avec la Pervenche tropicale ou Pervenche de Madagascar, *Catharanthus roseus*, sous-arbrisseau tropical dont les fleurs peuvent également être blanches, à parties aériennes riches en alcaloïdes utilisés en chimiothérapie anticancéreuse (Figure 9).



Figure 9. *Catharanthus roseus*.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Botineau M., 2003 (2001) - *Les Plantes du Jardin Médiéval*. Éditions Belin, Paris, 2^{ème} édition, 192 p.
- Botineau M., 2020 - Compte rendu de la 153^{ème} session extraordinaire de la Société botanique de France en Charente. *Journal de botanique*, **89** : 51, 74.
- Coste H., 1903 - *Flore descriptive et illustrée de la France*. Paris, Paul Klincksieck éd., **II** : 545-546.
- Crozat S., 1999 - Les données de la flore actuelle : Ethnobotanique et Archéologie, *in* La botanique. Collection « Archéologiques ». Paris, éditions Errance : 171-187.
- Delatte A., 1938 - *Herbarius*.- Recherches sur le cérémonial usité chez les anciens pour la cueillette des simples et des plantes magiques. Paris, dactylogr., 177 p., 4 pl.
- Dereux J.-M., 2013 - *La mémoire des forêts.- À la découverte des traces de l'activité humaine en forêt à travers les siècles*. Éditions Ulmer, 160 p.
- Fournier P., 1948 - *Le Livre des Plantes médicinales et vénéneuses de France*. Paris, Paul Lechevalier éd., **III** : 197-200.
- Gentil A., 1923 - *Dictionnaire étymologique de la flore française*. Paris, Paul Lechevalier éditeur : 238.
- Ghestem A., Botineau M., Descubes Christiane, 1993-Recherche d'espèces végétales indicatrices de sites archéologiques fossilisés en Limousin. *Travaux d'Archéologie Limousine*, **13** : 19-27.
- Ghestem A., Vilks A., Hourdin P., Botineau M., 1996 - Anomalies botaniques du site de la Grange, commune de Saint-Fréjoux (Corrèze). *Travaux d'Archéologie Limousine*, **16** : 15-20.
- Ghestem A., Botineau M., Froissard D., Hourdin P., 2003 - La voie romaine d'Orléans à Sens: analyse de son impact sur la flore forestière et comparaison avec la flore des vestiges gallo-romains limousins. *Travaux d'Archéologie Limousine*, **23** : 17-28.
- Lapeyre O. et Dodinet E., 1982 - L'Homme et la Plante. *Bull. Groupe Recherches Historiques et Archéologiques de la Vallée de la Sumène*, Clermont-Ferrand : 76, 78.
- Lecoq H., 1854 - Études sur la géographie botanique de l'Europe. Paris, Ballière éd., **VII** : 384-387.
- Lémery N., 1759 - *Dictionnaire universel des drogues simples, contenant leurs noms, origine, choix, principes, vertus, étymologies*. Paris, d'Houry : 670-671 et plancheXV.
- Matthioli P. A., 1680 - Les Commentaires de M. P. André Matthioli, médecin Sienois, sur les six Livres de la Matière Medecinale de PEDACIVS DIOSCORIDE, ANAZARBE'EN. Traduit du Latin en François, par M. Antoine du Pinet. Lyon, chez Jean-Baptiste de Ville, rue Mercière, à la Science : 365.
- Paris R.-R. & Moyse H., 1971 - *Précis de Matière médicale*. Paris, Masson éditeur, **III** : 84-93.

Assemblée générale de la Société botanique de France, tenue le 26 mars 2021, en visio conférence



PROCES-VERBAL

	ORDRE DU JOUR
L'assemblée générale, en raison de la situation sanitaire due à la pandémie de la Covid, est organisée en visioconférence. La présidente, Elisabeth Dodinet, déclare ouverte l'assemblée générale à 14h. La modération est assurée par Agnès Artiges, secrétaire générale. Trente-six membres sont présents, et huit procurations ont été reçues, soit au total 44 membres présents ou représentés et à jour de leur cotisation. L'assemblée générale, ayant épuisé son ordre du jour, a été déclarée close à 15h40.	❖ Présentation du rapport moral et d'activités 2020 ❖ Rapport financier et présentation des comptes 2020 ❖ Présentation et approbation du budget prévisionnel 2021 ❖ Suite au legs Pierre-Henri Bernon, présentation des placements effectués ❖ Présentation des cotisations et tarifs 2022 ❖ Résolutions soumises au vote ❖ Approbation du rapport moral et d'activités ❖ Approbation des comptes et affectation des résultats ❖ Quitus au trésorier ❖ Approbation du budget prévisionnel 2021 ❖ Approbation des cotisations et tarifs 2022 ❖ Évolution de notre nouveau site Web, présentée par Pierre-Antoine Précigout ❖ Avancement du projet de modernisation de la Société botanique de France : discussion ❖ Questions diverses.

PRESENTATION ET APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2020

par Élisabeth DODINET

Chers membres, chers collègues, Chèr(e)s ami(e)s,

Cette année 2020 ainsi que je le soulignais dans mon précédent rapport moral a été difficile pour notre association comme pour nous tous. L'annulation de la plupart des sessions ne nous a pas permis de nous retrouver sur le terrain ou lors de nos séances, ce qui est frustrant pour tous. Nous avons néanmoins pu maintenir du 2 au 4 octobre la mini-session fougères, guidée et animée par Michel Boudrie, pour le bonheur de 17 participants. La Covid a également impacté le D.U. de botanique de terrain en ne permettant pas l'organisation des enseignements pratiques qui seront reportés, nous l'espérons, sur 2021 pour la promotion 2019-2020.

Sur une note plus positive, le passage contraint de nos séances en visioconférence a permis à certains d'entre vous, qui ne pouvaient y assister en présence, de découvrir cette partie de nos activités et nous aurons des enseignements à en tirer pour l'organisation future.

Pour autant, votre conseil n'est pas resté inactif et l'année 2020 a été très riche en actions pour faire avancer la cause de la botanique et notre société.

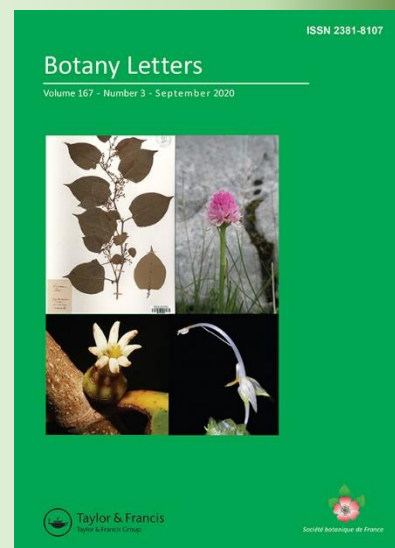
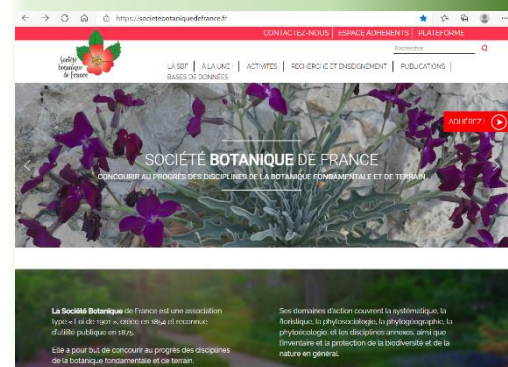
✓ Je veux d'abord remercier Pierre-Antoine Précigout pour l'important travail accompli afin de mettre en ligne et animer notre **nouveau site** qui est complètement opérationnel depuis novembre. Celui-ci dispose d'un espace membre qui vous permet de payer en ligne vos cotisations et abonnements, de pages d'actualités nourries, pour le moment, par les membres du Conseil mais auxquelles je vous invite à participer activement avec *la fleur du mois* et des analyses d'articles ou billets sur un sujet d'intérêt botanique. Les séances sont mises en ligne rapidement pour ceux qui n'ont pu y assister, et depuis le début de 2021, le Journal de Botanique est également disponible en ligne pour les membres. Y seront progressivement ajoutées nos archives (banque de données photos, anciens numéros du Journal de Botanique, base de données des botanistes...). Ce site est destiné à s'enrichir mais a besoin de votre contribution pour les contenus. N'hésitez pas à vous manifester auprès de Pierre-Antoine.

✓ Nonobstant, nous avons en 2020 gardé le contact avec vous en produisant **sept infos-flash** pour vous donner des nouvelles de notre société.

✓ Nous avons également choisi en conseil notre **nouveau logo** qui modernise le précédent, ce qui nous semblait nécessaire pour le site.

✓ **Botany Letters** animé par Sophie Nadot et Florian Jabbour a de nouveau atteint un facteur d'impact de 1. Le comité éditorial renouvelé est très actif et impliqué même si lui aussi n'a pas pu se réunir en présence, comme il le fait régulièrement, mais un comité s'est tenu en visioconférence le 2 octobre 2020. Le prix Jussieu 2020 a été attribué à Marwan Cheikh Albasatneh et collaborateurs pour l'article *A comprehensive, genus-level time-calibrated phylogeny of the tree flora of Mediterranean Europe and an assessment of its vulnerability*. Le travail de cette équipe internationale de chercheurs a consisté en une approche originale de botanique évolutive. Basée sur une phylogénie datée de la totalité des 64 genres d'arbres natifs du côté européen du bassin méditerranéen, cette étude a permis aux auteurs de fournir des recommandations pour la conservation de genres endémiques de cette région, prenant en compte la singularité évolutive ainsi que la diversité fonctionnelle des taxons. Ces résultats améliorent grandement l'état des connaissances sur l'histoire biogéographique et les processus écologiques à l'origine de la flore arborescente méditerranéenne telle que nous l'observons.

Je vous rappelle que, comme vous le constaterez dans la présentation du bilan financier, cette activité apporte chaque année une contribution non négligeable à notre bilan tout en absorbant les coûts du prix Jussieu et les frais du comité éditorial. Elle concourt également au rayonnement international de notre société.

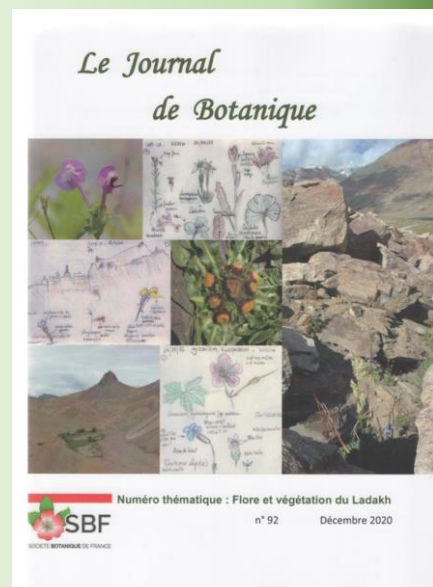


✓ Le Conseil a également mené en 2020 toute une réflexion qui a abouti à **une transformation du Journal de Botanique** effective au 1^{er} janvier 2021 avec le précieux concours de Florence Le Strat. Comme vous le savez, cette revue à laquelle nous sommes tous attachés n'avait toujours pas trouvé une équation financière stable même si nos ressources nous ont permis bon an mal an d'en supporter les coûts, et voyait une érosion des abonnements papier, un phénomène qui correspond à une tendance de fond constatée aussi dans d'autres sociétés de botanique. Désormais, le Journal de Botanique paraît en ligne et devient disponible et gratuit pour nos membres dans le cadre de leur adhésion. Sa fréquence est désormais bimestrielle. Nous avons cependant maintenu l'option sur abonnement payant d'une version papier sous la forme d'un seul volume annuel regroupant tous les numéros publiés en ligne dans l'année, hors numéros spéciaux. Par ailleurs, les anciens numéros de plus de trois ans seront progressivement mis en ligne et accessibles au public au-delà de nos membres pour favoriser la diffusion de la connaissance. Nous avons également signé un partenariat avec Persée pour rendre accessibles plus largement à la communauté au-delà de nos membres, les anciens numéros. Ceci sera effectif en 2022, le temps de finaliser les numérisations. En 2020, nous avons publié des articles originaux de bryologie et d'histoire de la botanique ainsi que plusieurs contributions de nos sessions à la flore de France. Le numéro 92 a été consacré au compte rendu du voyage d'études au Ladakh, et ce compte-rendu pourra être d'une aide précieuse à tous voyageurs amateurs de plantes dans cette région du monde.

✓ Nous avons, en 2020, remis à plat **notre politique de parrainage** en limitant à un parrain véritablement choisi pour sa pertinence (géographique ou disciplinaire) avec un vrai accompagnement du nouveau membre dans ses premiers pas avec notre société. Ce système plus personnalisé semble satisfaire les nouveaux membres et leurs parrains. Nous serons peut-être amenés à vous solliciter dans ce cadre.

✓ Nous avons soutenu en 2020 l'ouvrage « Les Champignons d'Europe tempérée » (en deux volumes) publié par Biotope. Nous avons affiné et précisé **notre politique de soutien aux publications** ; compte tenu des multiples sollicitations, nous demandons désormais d'une part à être associés dès le début du projet, d'autre part de pouvoir avoir une relecture scientifique du contenu. Nous avons également initié une politique de **bourse d'aide aux colloques pour des jeunes chercheurs** (doctorants, post-docs et jeunes chercheurs) avec trois bourses de 400 € chacune ; malheureusement, la Covid n'a pas permis le déploiement de ce nouvel outil au service de la botanique.

✓ Dans le cadre du projet porté par le conseil, nous avons en 2020 participé **en tant que membre fondateur** d'une part à **l'émergence de la fédération Biogée**, portée notamment par notre ancien président Marc-André Selosse, et d'autre part **au Collège des Sociétés savantes** regroupant plus de 60 Sociétés savantes



académiques toutes disciplines confondues, collègue au sein duquel Benoît Schoefs a été élu membre du bureau en 2021.

Dans ce cadre, nous avons participé à l'action du collège pour tenter d'infléchir certaines dispositions de la LPR (loi de programmation de la recherche), notamment sur la part de la recherche fondamentale et sur les modalités de recrutement des enseignants ainsi qu'à la saisie des pouvoirs publics sur l'impact des confinements sur les travaux des chercheurs, qui dans notre discipline a été particulièrement lourd, justifiant la nécessité de prolonger les contrats et les financements, ce qui n'est toujours pas acquis.

✓ Comme vous le montreront nos trésoriers, nous avons après une analyse attentive, facilitée par les compétences de Jean-Yves Concé, opté pour placer de façon prudente une grande partie des fonds reçus en legs de Pierre-Henri Bernon pour compléter nos revenus et assurer la pérennité de notre société et de ses projets dans le futur.

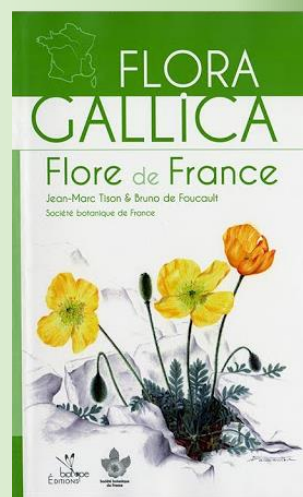
✓ Le contrat avec Biotope, Bruno de Foucault et Jean-Marc Tison pour **Flora Gallica II** a enfin été signé le 2 juillet. Les droits d'auteur pour la société seront de 1,5%, l'essentiel des droits revenant aux auteurs principaux ; nous n'avons pas de visibilité à ce jour sur la date de parution.

✓ Nous nous sommes également rapprochés de Tela Botanica pour discuter d'un partenariat sur deux MOOC en préparation, le MOOC de Botanique niveau 2 dans lequel outre certains de nos membres déjà actifs dans le MOOC 1 (Sophie Nadot, Valéry Malécot, Marc-André Selosse), Michel Botineau représentera la SBF au niveau du Conseil scientifique pour apporter ses compétences en ethnobotanique et en pharmacie car ce MOOC est orienté pour faire découvrir les familles à partir des usages, et le MOOC changement climatique pour lequel Florence Le Strat a proposé un partenariat sur les études de cas avec le Journal de Botanique.

✓ Nous avons soutenu, dans le cadre d'un partenariat, l'initiative de la Société botanique d'Occitanie pour **l'organisation des Convergences Botaniques** en Octobre ainsi que celle de la Société des Jardins botaniques de France dont le colloque *Parler d'évolution des êtres vivants dans les jardins botaniques et les Muséums d'histoire naturelle*, prévu en juin 2020, a dû être également reporté et est annoncé du 6 au 11 juin 2021 à Nancy. Plusieurs membres de notre société y interviendront dont Valéry Malécot, Marc-André Selosse et Christine Strullu-Derrien.

PERSPECTIVES

- Cette année, les enseignants du D.U. avec le support additionnel de Thomas Barthet et Nicolas Convard organiseront deux séries de stages de terrain pour les promotions 2019-2020 et 2020-2021, ce dont nous les remercions vivement. Pour combler le manque de stages pratiques, notre collègue Guillaume Decocq

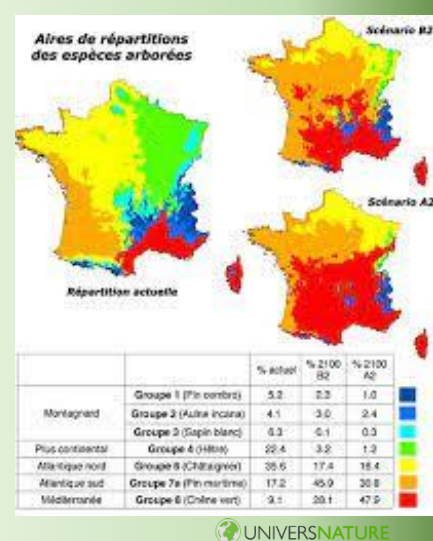


a mis en place des quizz mensuels, incitant les étudiants à travailler sur les bases acquises. Je souhaite le remercier ici ainsi que toute l'équipe pour tout ce travail et ce temps passé pour aider nos jeunes (et moins jeunes) à parfaire leurs connaissances en botanique de terrain.

- Thomas Barthet, de retour en France, va reprendre nos activités sur les réseaux sociaux, une présence devenue aujourd'hui nécessaire et qu'assurait au début Florent Beck.
- Nous étudions le soutien à deux projets de publications qui nous ont été soumis, une par notre collègue Florence Le Strat sur la flore côtière de Guyane et une de notre collègue Sophie Nadot destinée aux enfants avec une découverte de la botanique à partir de jeux utilisant les plantes.

Nous avons initié par ailleurs en 2021 plusieurs actions dans **le cadre de la nouvelle stratégie préparée et adoptée par le Conseil.**

- Nous préparons une action sur la politique *d'adaptation des forêts au réchauffement climatique*, qui subventionne notamment l'introduction d'essences exotiques dans les forêts françaises (par exemple, pour la forêt publique, la stratégie des îlots d'avenir de l'ONF). Le choix des espèces pour les déclinaisons régionales est plus que contestable au vu des connaissances scientifiques acquises. Cette initiative sera, nous l'espérons, l'occasion de mobiliser l'ensemble des sociétés botaniques pour essayer d'infléchir des actions qui mettent en danger nos forêts dans leur biodiversité et seront à terme au mieux inefficaces, au pire très coûteuses pour la collectivité publique. Ce projet est porté par plusieurs membres du Conseil (Jean-Marie Dupont, moi-même, Pierre-Antoine Précigout et Marc-André Selosse) sous la direction de Guillaume Decocq et avec l'appui de Pierre-Henri Gouyon, du MNHN. Nous espérons la poursuivre avec diverses actions en impliquant d'autres sociétés. Nous avons rédigé une tribune qui a été acceptée par *Le Monde* et est en attente de publication.
- Nous avons lancé une *action de rapprochement des sociétés botaniques nationales en Europe* qui rencontre un bon écho et donnera lieu à une première réunion en avril ; ce projet est porté activement par Mathilde Richard avec le soutien de Marc-André Selosse. Je voudrais signaler à cet égard le rapprochement exemplaire effectué en Espagne entre les différentes sociétés nationales touchant à la botanique qui se sont constituées en association. Cette société est candidate pour l'organisation à Madrid de l'IBC en 2029, et nous a sollicités pour soutenir cette candidature, ce que nous ferons.
- Nous avons également initié *une action de rapprochement avec le nouveau conseil élu de la SBCO* par un premier contact entre votre présidente et son nouveau président, Antoine Chastenet, pour envisager de coordonner certaines de nos actions ; nous nous proposons d'élargir cette action à d'autres sociétés afin de voir ensemble comment mieux faire entendre la voix de la



≡ **Le Monde**

OPINIONS - TRIBUNES

Arbres : « Le recours aux essences exotiques en foresterie est une aberration écologique et politique »

TRIBUNE

botanique au niveau national, mutualiser nos actions et nos moyens là où c'est pertinent.

- Nous allons *participer à une action initiée par le MESRI* et portée au sein du Conseil par Valéry Malécot sur les *disciplines rares* et qui pourrait avoir de la pertinence pour la botanique ; il s'agit d'un programme franco-allemand qui vise à documenter les expertises rares pour construire leur pérennisation.

En termes de publications, Florence Le Strat, l'éditrice du Journal de Botanique, prévoit pour 2021 la publication actualisée et enrichie des Biographies des membres botanistes, préparée par notre ancien président André Charpin avec notre collègue Valéry Malécot. Un numéro thématique, rédigé par Michel Botineau sera consacré aux plantes addictives.

Dans le cadre de Biogée, deux tribunes ont été produites : la première (*L'école de la Covid : ce que la biologie apporte à la société*), analyse pourquoi la défiance citoyenne croît face à nos disciplines et propose des pistes d'action, la seconde (*Et si le SARS-CoV-2 nous apprenait notre force collective ?*), offrait une vision altruiste des gestes contre le SARS et appelait à une meilleure formation des citoyens aux sciences du vivant, qui leur permettrait de comprendre l'importance du collectif.

Une nouvelle tribune sera publiée cette semaine sur *Pourquoi la biologie est devenue compliquée pour nos concitoyens et comment y remédier* : dans Téléràma en ligne avec un résumé dans la version papier de cette semaine <https://www.telerama.fr/debats-reportages/urgence-pour-la-biologie-6843692.php>

Comme vous le voyez, nous restons très actifs malgré la pandémie et les restrictions, tout en regrettant d'être aussi peu nombreux pour mener à bien et porter ces projets. Même si vous n'avez pas été élu au Conseil, vous pouvez vous manifester pour intégrer l'un ou l'autre de ces projets !

Aucune observation n'étant formulée, le rapport moral et les activités proposées sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

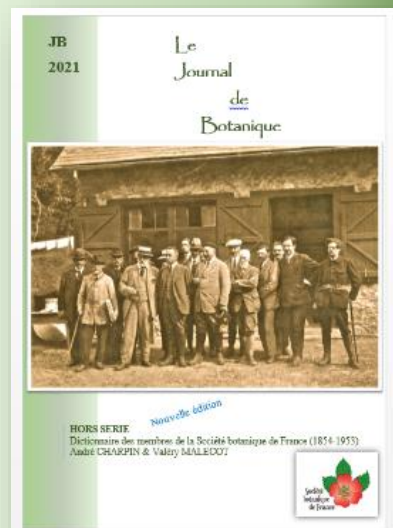
La présidente remercie tous les membres pour leur soutien et leur confiance.

PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2020

par Huguette SANTOS-RICARD et Jean-Marie DUPONT

Huguette Santos-Ricard, trésorière présente le rapport.

Tout d'abord, elle expose et commente le résultat d'exploitation 2020. Les recettes sont rapportées en notant une part importante des royalties provenant du contrat avec Taylor & Francis pour la publication de *Botany Letters*, les recettes du Journal de Botanique étant en légère augmentation par rapport à 2019. Par ailleurs le solde du legs



Pierre-Henri Bernon est présenté séparément comme il se doit au titre de ressource exceptionnelle.

En ce qui concerne les dépenses, outre les cotisations diverses, assurances, frais de bureau, elles ont essentiellement porté sur les frais d'impression et d'envoi du Journal de Botanique et sur la création de notre site. En cette année de pandémie, comme indiqué par notre présidente, aucune sortie ou voyage d'études n'ayant pu avoir lieu (à l'exception de la session sur les Ptéridophytes en Creuse) les dépenses ont été minimales.

Huguette Santos-Ricard souligne le montant des recettes (s'élevant à 4 1862,87€) face à celui des dépenses (30 101,56 €), ce qui correspond à un résultat hors legs de 11 761,31 € ; elle propose que ce produit soit mis en réserve.

Bilan 2020

La trésorière expose ensuite le bilan 2020 dont le total est de 877 611,62 € (incluant le montant du legs).

À la suite de ces présentations, l'Assemblée générale approuve les comptes 2020, avec affectation de la somme de 11 761,31 € en réserve, à l'unanimité des voix et donne quitus des comptes à la trésorière et au trésorier adjoint à l'unanimité des votes moins deux abstentions.

Budget prévisionnel 2021

Huguette Santos-Ricard présente le budget prévisionnel et expose les raisons de présentation de ce budget en déficit :

- dépenses pour la poursuite du développement du site et la mise en ligne des bases de données
- financement de la deuxième édition du Dictionnaires des Botanistes dans le cadre du JB
- soutien à la traduction et publication d'ouvrages scientifiques et subventions diverses.

Elle propose donc d'équilibrer le budget en prenant sur le fonds de réserves 15 135€.

Aucune question n'étant soulevée, le budget prévisionnel est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des votes. L'affectation à partir du fonds de réserve de 15 135 euros pour équilibrer le budget est approuvée à l'unanimité des votes.

Placements proposés suite au legs Pierre-Henri Bernon

En ce qui concerne la répartition de notre capital, Jean-Marie Dupont, trésorier adjoint, rappelle les décisions prises lors de notre précédente AG du 18 septembre 2018 à savoir répartir ce capital en :

- liquidités, disponibles pour la gestion courante,
- réserves mobilisables facilement à 3/4 ans,

- rente sous forme de placements à long terme (au moins 10 ans).

Le C.A. était chargé d'effectuer les placements en relation avec cette répartition.

Jean-Marie Dupont indique que plusieurs courtiers ont été mis en concurrence et que les investissements suivants ont été décidés :

- pour les fonds placés à long terme, les placements ont été diversifiés sur quatre SCPI : Pierre capital, Pierval Santé, Epargne pierre et Epargne foncière avec pour chacune d'entre-elles, également une diversification géographique et sectorielle.
- pour les fonds placés à moyen terme, une SCI immobilière a également été choisie, Primonial capimmo, avec une répartition en fonds euros sécurisés de 60% et un minimum en unités de comptes de 40 %.

En résumé le rapport annuel de notre capital est envisagé comme suit : liquidités (LA + comptes) : 0,5% soit 600€ environ ; Fonds euros /SCI : 1,5% soit environ 6 750€ ; rente des 4 SCPI : 4,5% soit environ 9 000€, soit un total d'environ 16 300€.

Question de l'Assemblée

Quels sont les frais de gestion ? Jean-Marie Dupont indique qu'il y a des frais au moment du placement qui incluent les frais de courtage ; ce n'est pas un pourcentage. Si l'on retire les fonds prématurément (avant 8 ans pour la rente et 4 ans pour les placements à moyen terme) il y aura des pénalités.

Approbation des tarifs pour 2022

Huguette Santos-Ricard soumet au vote des membres la proposition du C.A. de maintenir en 2022 les tarifs 2021 pour les personnes physiques c'est-à-dire :

Adhésion simple (incluant JB et BL en ligne) 50 €

Adhésion tarif réduit 10 €

Adhésion + JB papier 100 €

Adhésion + BL papier 120 €

Adhésion + JB papier + BL papier 160 €

L'assemblée approuve cette proposition de tarifs à l'unanimité des votes.

ÉVOLUTION DE NOTRE NOUVEAU SITE WEB

par Pierre-Antoine PRECIGOUT

Pierre-Antoine Précigout présente des nouvelles fonctionnalités du site <https://www.societebotaniquedefrance.fr>

- mise en ligne de l'édition numérique du JB au début de l'année avec une publication bimestrielle (une version papier regroupant les différents numéros de l'année est prévue sur abonnement) ;
- un onglet couvrant les actualités botaniques ;

- la création d'un espace adhérent ; une réflexion est en cours pour en simplifier l'accès.

Dans les prochaines actions sont prévus notamment :

- le remplissage de la base de données images ;
- la mise en ligne des anciens numéros du JB ;
- le diaporama des sessions et mini sessions des années passées.

Un large échange de vues se développe avec l'assemblée visant à mettre en commun toutes les informations disponibles de part et d'autre ; Philippe Thiébault propose ainsi de communiquer des PowerPoint de cours sur des plantes messicoles ainsi que la riche collection de plantules dont il dispose ; Pierre-Antoine Précigout se mettra en relation avec lui à ce sujet.

AVANCEMENT DU PROJET DE MODERNISATION DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE DE FRANCE : DISCUSSION ET QUESTIONS DIVERSES

La parole est donnée à la salle pour un échange sur la vie de la société. Les différents sujets d'évolution future présentés dans le rapport moral de la présidente sont évoqués et commentés au cours d'un large débat. En conclusion, la présidente fait aussi appel à tous pour envoyer commentaires, suggestions et données !



PARUTIONS RECENTES

❖ Aux éditions L'Harmattan

A la découverte de la nature sauvage Soixante ans d'explorations

d'Aline RAYNAL-ROQUES, Albert ROGUENANT
Collection Là-bas

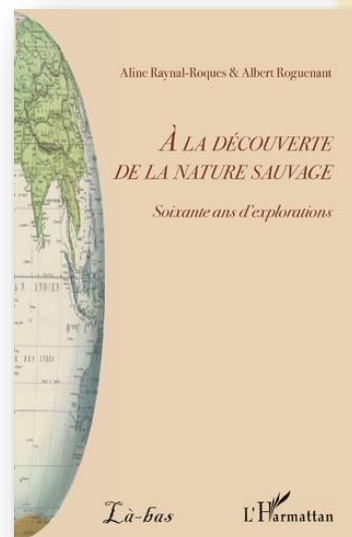
Ecrits à quatre mains, et employant la forme du dialogue, l'ouvrage d'Aline Raynal-Roques et d'Albert Roguenant raconte la biodiversité du monde naturel - montagnes, déserts et forêts tropicales. Pendant soixante ans, les deux auteurs ont prospecté notre planète, traversant plusieurs continents. Ils ont observé non seulement les plantes, mais aussi des oiseaux, des animaux aujourd'hui menacés d'extinction. Ils ont approché des peuples aux cultures différentes.

Ils racontent leurs expéditions avec nombre d'anecdotes. La vie quotidienne était alors souvent précaire sur le terrain ; il n'y avait ni GPS, ni téléphone-satellite, et souvent pas de carte : c'était l'*aventure* !

Leurs notes de terrain, consignées au jour le jour dans des carnets de route, ont permis une analyse critique des observations : les deux botanistes ont vu progresser la sécheresse, ont constaté l'appauvrissement de la biodiversité...

Ils invitent les décideurs à prendre conscience de l'urgence de sauvegarder, sur notre Terre, la pureté des eaux et la vie sauvage, si riche, mais si fragile.

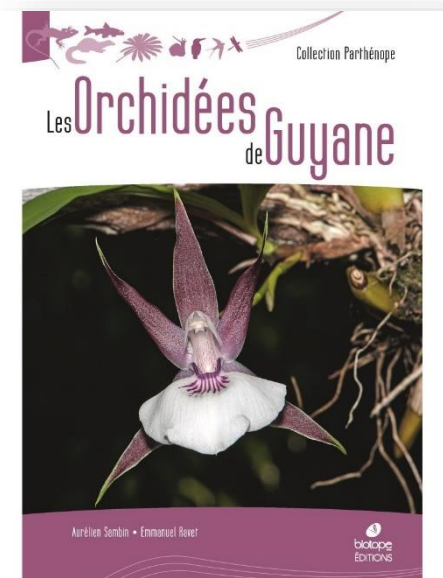
Ce petit livre se lit comme un journal de voyage.



❖ Aux éditions Biotopie

Les Orchidées de Guyane

d'Aurélien SAMBIN et Emmanuel RAVET
Collection Parthenope, 600 pages



La Guyane française abrite plus de 350 espèces d'orchidées sauvages, encore assez peu connues en raison des difficultés d'accès à la plus grande partie du territoire forestier.

Le livre d'Aurélien Sambin et d'Emmanuel Ravet permet de découvrir plus de 350 orchidées de Guyane connues actuellement, réparties dans quelques 130 genres. Les descriptions sont illustrées de belles photographies prises sur le terrain et en culture, et de 1200 illustrations.

Ce livre est le fruit de dizaines d'années de prospections. Il constitue un outil précieux pour les botanistes qui visiteront la Guyane,, en présentant de nombreuses évolutions récentes taxinomiques, dont certaines restent à valider.

Normes de publication dans le *Journal de Botanique*

Instructions aux auteurs

Les manuscrits des articles doivent être fournis **sous format informatique** (logiciel Word) avec les coordonnées de chaque auteur (adresse, téléphone et courriel).

Ils sont à adresser à l'adresse suivante : **publicationJB@societebotaniquedefrance.fr**

Les illustrations, en noir&blanc ou en couleurs, sont à fournir au format «image» en .jpeg avec la résolution minimale de 380 dpi. Chaque figure (graphe, photographies, carte...) sera référencée dans le texte (de la figure 1 à n).

Les tableaux de données et tableaux phytosociologiques doivent être définitifs et reproductibles en l'état (excel ou word). Une attention particulière sera portée par les auteurs à la comptabilité avec le format d'impression A4.

Le texte des manuscrits doit être parfaitement corrigé et exempt de fautes de français ou d'orthographe.

Les manuscrits sont soumis à un Comité de lecture. Le Rédacteur fait connaître aux auteurs l'avis du Comité sur l'insertion, les modifications souhaitées ou le rejet des manuscrits. Les auteurs conservent l'entière responsabilité de la teneur des textes publiés.

L'auteur doit également retourner le **contrat de cession** des droits d'auteur signé ; il lui appartient le cas échéant d'obtenir l'accord formel de ses co-auteurs, ainsi que celui de son institution si nécessaire. Un modèle est téléchargeable sur le site de la SBF.

Présentation des textes

Le texte doit se conformer aussi strictement que possible à la présentation de la revue.

Le manuscrit indique le titre, les auteurs avec leurs coordonnées, les résumés en français et en anglais.

Pour les noms botaniques, la nomenclature utilisée doit être conforme à *APGIV* pour les familles et *Flora Gallica* pour la France métropolitaine. Pour l'Europe et les autres régions, les auteurs indiqueront les *Index* utilisées en référence. La nomenclature doit être homogène dans tout le texte.

Tous les noms latins de plantes seront en italique dans le texte.

Les citations bibliographiques, les légendes des figures sont mentionnées dans le texte.

La bibliographie est placée en fin d'article. La présentation des références doit être identique à celle des numéros parus du journal :

- les noms d'auteurs référencés ou non, en minuscules (première lettre en Majuscule) ;
- le titre entier de la référence bibliographique en minuscules sans enrichissement (gras, souligné, etc. exclus) ni justification ou césures, capitales (majuscules) en début de phrase et pour les initiales des noms propres ;
- les noms des périodiques en italique.

Exemples :

Foucault B. (de), 1999 - Nouvelle contribution à une synsystème des pelouses à thérophytes. *Doc. Phytosoc.* NS, VI : 203-220.

Charpin A., 2017- Dictionnaire des membres de la Société botanique de France (1854-1953). *J. Bot. Soc. Bot. France*, hors-série : 1-604.

Tirés à part

La revue fournit à chaque auteur le fichier en .pdf de sa publication. Ce fichier sera transmis aux auteurs dans un délai de 2 semaines après la parution du numéro.

